

Les Activités de la Communauté de Communes Centre Dombes

...Infos...Infos...Infos...Infos...Infos...Infos...Infos...Infos...



FINANCES

- > Elaboration des budgets d'investissement et de fonctionnement
- > Suivi et maîtrise des dépenses
- > Traduction budgétaire des décisions politiques du Conseil Communautaire
- > Exécution du budget, ordonnateur des dépenses



TOURISME

- > Promotion touristique et coordination des acteurs locaux en partenariat avec l'office de tourisme et les autres acteurs dans le domaine touristique
- > Création ou aménagement et gestion d'équipements touristiques :
 - Base de Loisirs "Etang du Moulin" 01240 ST-PAUL-DE-VARAX, Centre Nautique "Des Autières" 01330 VILLARS-LES-DOBES, Camping "Etang du Moulin" 01240 ST-PAUL-DE-VARAX, Camping "Des Autières" 01330 VILLARS-LES-DOBES
- > Etude, signalétique, balisage et promotion des sentiers de randonnée du territoire Centre Dombes comprenant les actions suivantes :
 - Mise aux normes départementales du réseau de sentiers de randonnée (signalétique et balisage)
 - Promotion du réseau d'itinéraire pédestre par panneaux d'information de départ de randonnée et édition d'un Carto guide à destination des randonneurs



ENVIRONNEMENT

- > Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés sur le territoire communautaire
- > Gestion des déchèteries



ECONOMIE

- > Elaboration, approbation, suivi et révision de schéma de cohérence territoriale et de secteur
- > Création et réalisation de zones d'aménagement concertées, à l'exception de celles portant sur l'habitat, créées à compter du 1^{er} janvier 2003
- > Participation au contrat de développement durable Rhône-Alpes
- > Aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires et artisanales, créées à compter du 1^{er} janvier 2003
- > **Autres actions de développement économique :**
 - Constitution de réserves foncières pour favoriser le développement économique du territoire
 - Promotion et commercialisation des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires et artisanales
 - Soutien aux organismes d'aide à la recherche d'emploi
 - Conduite d'actions de promotion et de communication territoriale économique en partenariat avec les organismes et associations spécialisés



VOIRIE

- > Voies communales d'intérêt communautaire
- > Voies nouvelles nécessaires à la desserte de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires et artisanales, créées à compter du 1^{er} janvier 2003

EN BREF...

> **DECHETERIE**
FERMETURE DEFINITIVE DE VILLARS-LES-DOBES LE MARDI 30 JUN 2009 A PARTIR DU MERCREDI 1^{er} JUILLET, VOUS DEVEZ VOUS RENDRE A LA DECHETERIE DE SAINT-ANDRE-DE-CORCY.
Tous les déchets sont collectés dans les mêmes conditions.

HORAIRES D'OUVERTURE DU LUNDI AU SAMEDI : DE 9 H A 19 H

Route de Montluel
 (Après le supermarché Carrefour Market).
 Tél. : 04 72 08 54 32

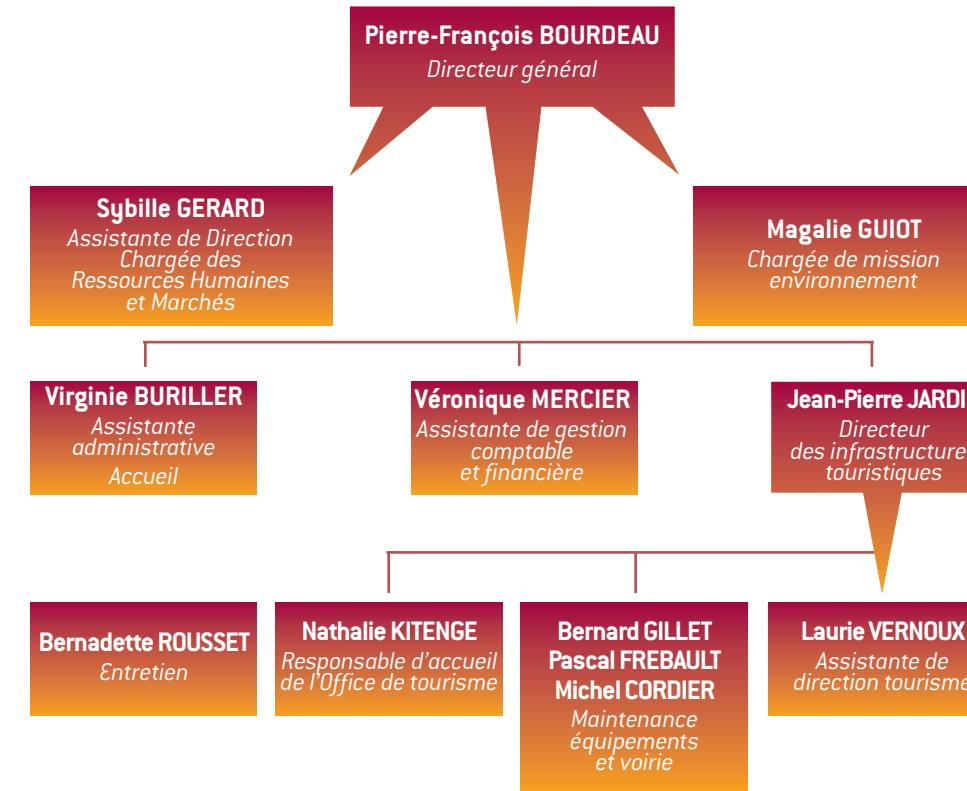
UN DOUTE, UNE QUESTION ?



> **HORAIRES D'OUVERTURE du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h**
 416, avenue Charles de Gaulle
 01330 Villars-les-Dombes
 Tél. : 04 74 98 47 15
 Fax : 04 74 98 43 82
 mél : c.c.c.dombes@wanadoo.fr

L'expresseur 04 74 46 2157

Organigramme fonctionnel des services communautaires



- BIRIEUX
- BOULIGNEUX
- LA-CHAPELLE-DU-CHATELARD
- LAPEYROUSE
- MARLIEUX
- MIONNAY
- MONTHIEUX
- SAINT-ANDRÉ-DE-CORCY
- SAINT-GERMAIN-SUR-RENON
- SAINT-MARCEL-EN-DOBES
- SAINTE-OLIVE
- SAINT-PAUL-DE-VARAX
- VILLARS-LES-DOBES

Tri sélectif : mode d'emploi



13 communes
 15 409 habitants



Juillet 2009

Madame, Monsieur,
 Je suis très heureuse de vous présenter le premier journal d'information de la Communauté de Communes Centre Dombes.
 Suite aux dernières élections municipales de mars 2008, **un nouveau bureau a été élu, composé d'une Présidente et de cinq Vice-présidents chacun en charge d'une compétence au sein de l'exécutif.**
 Nous avons choisi de réaliser deux analyses financières, l'une rétrospective portant sur la période 2003 - 2008 et l'autre prospective sur la période 2009 - 2012.



L'objectif est d'aborder l'avenir en pleine connaissance de la situation budgétaire de la Communauté de Communes.
 Chacun de nous est conscient des difficultés que nous aurons à gérer. Le manque de ressources nous impose des choix importants, parfois douloureux et une inévitable réduction des coûts de fonctionnement du pôle touristique.
 Il est important que chaque habitant des Communes connaisse le fonctionnement de notre structure et puisse obtenir des renseignements auprès de notre personnel, dont c'est la mission première.
 Je tiens enfin à remercier la commission communication pour le travail d'élaboration de notre journal.

Gisèle BACONNIER
 Présidente de la Communauté de Communes Centre Dombes

Gabriel Humbert

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT



→ Elu du territoire de la Dombes depuis 1977, je veille au sein de la Communauté de Communes à la rigueur de la gestion budgétaire. A travers la **préparation et l'exécution du budget**, j'ai souhaité apporter toute mon expérience du monde bancaire et ainsi permettre une vision dynamique et à long terme des finances intercommunales. L'audit interne mené par le cabinet KPMG a permis de prendre la mesure des obstacles à franchir et des leviers à activer afin de **pouvoir améliorer la situation financière** de la Communauté de Communes. Pour ne pas ajouter la crise à la crise, la Communauté de Communes a fait le pari de ne pas augmenter la pression fiscale.

A travers ses investissements, je souhaite que la Communauté de Communes apporte sa contribution à la relance de notre territoire. Malgré tout **j'ai la ferme volonté de faire du territoire Dombiste un espace de développement au service de tous.**

Jean-Paul Borrelly

2^{EME} VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AU TOURISME ET AU PERSONNEL



→ A ma prise de fonction, il y a un an, j'ai diligenté une étude globale de la situation touristique de notre secteur, afin de mieux connaître et maîtriser ce délicat sujet. Cette analyse complète, qui m'a demandé un fort investissement, a porté sur la **base de Saint-Paul-de-Varax, le camping des Autières, la piscine à Villars les Dombes, l'inexistence de sentiers pédestres** et les emplois saisonniers. De cette approche transversale et exhaustive, j'ai tiré plusieurs constats.

Parallèlement, l'urgence de la situation m'a conduit à proposer plusieurs réorientations dont vous trouverez le détail dans notre rubrique "gros plan". Aujourd'hui, je ne peux que me féliciter, **un an après, des progrès accomplis. Ainsi, la concertation** entre les parties en présence, le nouveau partenariat avec l'office de tourisme, le CDDRA, font que, à moindre coût, loin des investissements et des frais de fonctionnement trop coûteux, le tourisme a enfin trouvé sa place à la juste hauteur de **ses ambitions dans ce magnifique territoire** qu'est le Centre Dombes.

Je suis particulièrement attaché aux valeurs de travail en équipe, d'implication et de conscience professionnelle. Les agents de la Communauté de Communes Centre Dombes ont parfaitement répondu à mes attentes de ce point de vue.

Paul Brazier

3^{EME} VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES ENVIRONNEMENTALES ET AUX DÉCHETS MÉNAGERS



→ Ayant collecté pendant quelques quinze ans les ordures ménagères sur le territoire de la Dombes, je suis d'autant plus sensible à la **problématique de la gestion des déchets qui incombe** maintenant à la Communauté de Communes Centre Dombes. Président du SIVOM du Centre de la Dombes, j'ai participé activement à sa dissolution intervenue le 31 décembre 2008, évitant ainsi la superposition inutile de 2 structures.

Quinze années de collecte des ordures et une longue implication au Sivom du Centre de la Dombes m'ont sensibilisé à la problématique de **la gestion des déchets.**

Cette responsabilité, que la Communauté de Communes assume depuis le 1^{er} janvier 2009, représente le traitement de 8 204 tonnes de déchets chaque année en Centre Dombes soit 568 kg / habitant.

L'Europe et le Grenelle de l'environnement nous imposent d'année en année, une diminution significative de ces tonnages. Un geste simple peut nous aider : le tri. Il permet d'augmenter la part valorisée des déchets (224 kg / hab. en 2008) et diminuer la part enfouie en limitant la hausse des coûts, qui représentent aujourd'hui 96 € par habitant.

Dominique Pétrone

4^{EME} VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



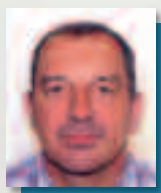
→ Dans le cadre de cette délégation, mon rôle consiste à préserver et renforcer le potentiel de développement sur l'ensemble du territoire Centre Dombes notamment dans le cadre du SCOT, le schéma de cohérence territoriale de la Dombes. Il s'agit d'optimiser notre potentiel de croissance économique tout en intégrant les problématiques de déplacement, d'environnement etc.

L'aménagement d'un **parc d'activités d'une trentaine d'hectares sur la commune de Mionnay** représente une opportunité et un enjeu important des prochains mois.

Le site retenu est particulièrement bien situé, à proximité des réseaux ferrés et des grandes voies de circulation routière. Les communes de Miribel les Echets et de Cailloux qui sont intéressées par notre projet de parc d'activités seront bien entendu associées aux études. Plusieurs études sont en cours afin de préciser le positionnement économique du **parc d'activités d'une part, de mesurer les impacts du projet sur l'environnement et les mesures compensatoires nécessaires d'autre part.** Toutes ces études conduites simultanément vont s'achever en fin d'année et permettre la désignation d'un aménageur pour réaliser le parc d'activités. Ce dernier point devrait faire l'objet d'une information plus complète lors de la diffusion d'un prochain magazine.

Henri Cormoreche

5^{EME} VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ DE LA VOIRIE



→ Les communes ont transféré 209 kilomètres de routes et chemins à la Communauté de Communes Centre Dombes. Certaines sont très fréquentées, d'autres parfois étroites ne desservent qu'une seule maison. Nous avons décidé avec l'accord de vos Maires **d'entretenir et de rénover les routes les plus circulées. Après la saison touristique, nos employés communautaires dégageront du temps pour effectuer quelques travaux le long de nos routes**, écoulement des eaux, bouchage des trous, renforcement de certains virages etc.

Les routes et chemins font partie de notre **environnement au quotidien**, nous devons faire attention surtout quand des travaux importants sont réalisés dans un secteur ou dans une commune. Sans dénoncer son voisin nous informons de certaines dérives, tout ça pour préserver au mieux notre patrimoine chemins et routes communautaires.



LES DÉLÉGUÉS PAR COMMUNES

■ BIRIEUX

Paul BRAZIER
François CHRISTOLHOMME

■ ST-GERMAIN SUR-RENON

Christophe MONIER
Philippe GOURDIN

■ BOULIGNEUX

Sylviane DALARD
Laurent COMTET

■ ST-MARCEL EN-DOMBES

Dominique PETRONE
Georges SILVESTRE
Jacky NOUET

■ LA CHAPELLE DU-CHATLARD

Gérard BERDIEL
Cyrille RIMAUD

■ ST-OLIVE

Claude REGNIER
Gilbert GERARDEAUX

■ LAPEYROUSE

Gilles DUBOST
Nicolas DUMAREST

■ ST-PAUL-DE-VARAX

Jean-Pierre TRIPOZ
Roland BERNIGAUD
Bernard PUISSANT

■ MARLIEUX

Robert DEPLATIERE
Jean-Paul GRANDJEAN

■ MIONNAY

Henri CORMORECHE
Michel GIRER
Thierry LAPALU
Jean-Luc BOURDIN

■ VILLARS-LES-DOBES

Gabriel HUMBERT
Jean-Paul VAN HEMELRUCK
Georges FAVERJON
Françoise MANISSIER
Odile ANKUPELIAN
Ghislaine MONZILIARD

■ MONTHIEUX

Gisèle BACONNIER
Jean-Yves CHARVIEUX

■ ST-ANDRÉ-DE-CORCY

Jean-Paul BORRELLY
Jean-Pierre BARON
Claude LEFEVER
Marc BROUXEL
Cédric DALESSANDRI

Compétences de la Communauté de Communes Centre Dombes

- AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- TOURISME
- CRÉATION OU AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES VOIRIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
- COLLECTE, VALORISATION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE



Tourisme

Base de St-Paul-de-Varax

Représentant une part très importante des dépenses communautaires depuis des années avec son activité baignade, le site de Saint-Paul-de-Varax devait connaître une réorientation. Cela n'a pas été simple, il a fallu beaucoup d'énergie de la part de l'équipe communautaire, pour trouver des solutions.

Il fallait en priorité respecter les Varaxois et leurs élus. De nombreuses réunions, discussions, conseils syndicaux ont été nécessaires pour avancer et trouver des solutions, peut-être imparfaites, mais les plus en adéquation avec la réalité.

Le bail du restaurant avait été reconduit quelques jours seulement après le 2^{ème} tour des élections municipales par l'ancien président, ce qui a engendré d'importantes difficultés. Heureusement le dialogue et la bonne volonté des deux parties, ont permis de trouver un terrain d'entente. Nous avons également souhaité renforcer notre collaboration avec Dombes Aventure et son parc accro-branches. Des journées et des soirées de travail ont été nécessaires, des propositions, de l'imagination, des efforts consentis pour qu'enfin un projet voie le jour avec la signature d'une convention finalisée dernièrement.

De nouvelles activités proches de la nature seront désormais proposées à Saint-Paul-de-Varax. Promenade sur le magnifique étang, bateaux miniatures (pas mis en œuvre cette année), disc-golf, paint-ball, pêche, restauration, sont les premiers axes qui seront mis en œuvre par PLC.

CAMPING DE SAINT-PAUL-DE-VARAX

Des travaux de rénovation seront effectués, des tarifs groupes mis en place, des activités nombreuses et variées proposées aux campeurs.

CAMPING DES AUTIÈRES

Malgré un emplacement privilégié, ce site était de plus en plus déserté. Rapidement, nous avons pris la décision d'entreprendre des travaux, notamment la réfection de la toiture du bar restaurant. Une équipe d'animation est mise en place pour la période estivale offrant de nouvelles prestations aux campeurs.

PISCINE DE VILLARS LES DOBES

De nouvelles activités aquatiques seront proposées, l'accueil aux écoles amélioré, avec cette année une ouverture totale et sans jour de relâche. Une équipe de maîtres nageurs confirmés qui animeront des séances d'aquagym, des soirées à thème... est à pied d'œuvre. Pour tous ces sites 33 agents saisonniers ont pour mission d'accueillir, entretenir, maintenir en bon état de propreté et surveiller.

SENTIERS PÉDESTRES

Ils ne figuraient pas sur le topo guide et n'entraient pas dans le réseau pédestre départemental de l'Ain. La Communauté de Communes Centre Dombes se devait de réagir. C'est chose faite après que le Vice-président en charge du Tourisme soit allé défendre le dossier de demande de subvention auprès du CDDRA (région Rhône-Alpes) 21 339,86 € obtenus, ainsi que l'obtention d'une autre subvention du conseil général de l'Ain 33 940 €. Cette activité de plein air, ouverte à tous, permet de découvrir toute la faune et la flore si diversifiée sur notre belle Dombes.

PARC DES OISEAUX

Une réflexion est actuellement en cours avec son Président et son Directeur, ainsi que le Vice-président et le Directeur tourisme de la Communauté de Communes, afin de renforcer notre collaboration. Le partenariat, compte tenu du positionnement géographique de ce parc sous gestion du Conseil Général doit faire l'objet d'une prise en compte plus importante de notre part.

OFFICE DE TOURISME

Des relations fréquentes, des actions communes, un positionnement clair permet déjà de mettre en place des opérations importantes. La commission stratégie récemment initiée offre notamment des perspectives intéressantes de collaboration avec la Communauté de Communes de Chalamont.

Caprices

Les caprices de l'Etat Civil ont fait qu'à deux mois près, je me retrouve le doyen de l'Assemblée Communautaire, triste privilège ! Si ce n'est la possibilité qui m'est offerte de m'exprimer dans ce journal. Satisfaction donc de vous rappeler que ces 37 délégués issus des Conseils municipaux eux-mêmes formés après les élections de mars 2008 ont porté à la tête de la Communauté de Communes Centre Dombes une femme : Madame Gisèle BACONNIER, Maire de MONTHEUX, et c'est "tant mieux", car question parité avec 32 délégués titulaires masculins pour 5 féminins, le compte n'y était pas, même si la qualité vaut parfois mieux que la quantité (Dites-moi merci Mesdames !...).

Il fallait faire évoluer notre Communauté de Communes Centre Dombes : contrat rempli ! Mais exercice difficile pour cette année 2008 où des décisions délicates furent prises : délicates mais indispensables. Comme disait un de mes profs ; il n'y a pas de problèmes, il n'y a que des solutions. Encore faut-il choisir les bonnes solutions !

Toute l'équipe dirigeante : Présidente et Vice-présidents, tout le personnel communautaire méritent notre soutien et nos encouragements, il reste beaucoup à faire et cette Communauté de Communes ne doit pas être perçue comme une structure administrative de plus, mais bien comme un outil de valorisation de notre territoire dans toutes les compétences qui lui ont été transférées.

Cependant ne nous berçons pas d'illusions, la Communauté de Communes ne peut pas faire tout et tout de suite. C'est sur la durée d'un mandat que se jugent les actions des élus. Un présentateur connu terminait son émission journalière sur une radio non moins connue par ces mots : "à demain si vous le voulez bien" permettez-moi de vous dire rendez-vous dans six mois si vous le voulez bien et... si on me laisse encore un peu de place pour ce "mot du doyen".

Bon été à toutes et à tous.

Claude REGNIER
Maire de Sainte-Olive

Humeur...

